

CTPL 10 JANVIER 2011 - DECLARATION LIMINAIRE

Notre organisation syndicale est bien rentrée en résistance. Résistance à la politique économique, sociale et budgétaire menée par le gouvernement, mais aussi résistance sur un dossier qui aura tenu l'actualité toute l'année 2010, à savoir la Loi sur les retraites.

Pour FO, ce dossier n'est pas clos et FO n'aura de cesse de le remettre sur le devant de la scène sociale car il demeure un véritable choix de société.

Au delà du dossier du sujet « retraites », les personnels des finances ont participé à ces journées d'action au travers de la plate forme revendicative élaborée par six fédérations sur l'emploi, les missions, le pouvoir d'achat, les conditions de travail et l'action sociale.

L'absence de réponse aux revendications par le ministres le 6 juillet dernier, confirmée par la présentation du projet de loi de finances 2011, n'a fait qu'accroître le mécontentement des personnels.

Dans un communiqué publié le 9 décembre 2010 dans « La Montagne » en regard d'un article sur le guichet unique à la cité, FO dénonçait la suppression de 13 postes dans le département, 6 pour la filière fiscale et 7 pour la filière gestion publique, en précisant que les conséquences s'ajouteraient à celles déjà induites par la fusion.

FO estime que ces suppressions dégraderont de façon insupportable et intolérable les conditions de travail dans les services déjà exsangues et désorganisés.

Pour sa part, Madame Eliane SIMON, directrice des services fiscaux, voyait dans ces suppressions de postes des restrictions budgétaires et des gains de productivité.

De son côté FO pose la question de la justification des restrictions budgétaires au regard des missions toujours plus difficiles à assumer et conteste formellement les gains de productivité, surtout dans la période particulière où nous nous trouvons d'une fusion faite à marche forcée avec des missions transverses que les deux filières doivent assurer.

► FILIERE FISCALE

SIP TULLE : le pire n'est jamais à exclure

Le syndicat FO-DGFIP 19 s'est, depuis le début, beaucoup inquiété sur les conditions de mise en place de l'accueil du Service des Impôts des Particuliers dans le hall de la cité Administrative.

Quelques jours après cette mise en place, nous pouvons constater que les conditions de travail des agents et l'accueil lui-même se sont considérablement dégradées par rapport aux anciennes structures. Outre le fait que l'agent en charge de l'accueil se retrouve coincé derrière un gros pilier, et n'a d'autre vue toute la journée que du béton, le fait que ce service se situe dans le hall d'une cité Administrative de 22 étages, n'est pas sans poser d'autres problèmes.

Le passage constant dans ce hall très fréquenté, la présence des pointeuses des différentes administrations près de l'accueil, génèrent un brouhaha incessant qui gêne considérablement les agents et leurs interlocuteurs. Ces conditions de travail seront fortement aggravées par la réouverture du restaurant prévue en janvier 2011 qui génère une circulation importante dans le hall à partir de 11 H 30.

Pour FO-DGFIP, le plus gros problème posé par cet accueil est celui de la confidentialité. Déjà, certaines personnes ont eu des difficultés à exposer leurs problèmes dans un hall d'accueil. De plus, l'agent d'accueil est obligé de parler fort pour dominer le brouhaha du hall et les gens qui passent peuvent entendre.

Pour FO-DGFIP, assurer un accueil dans ces conditions ne correspond pas à ce qu'on est en droit d'attendre d'un service public en matière de conditions de travail des salariés et d'accueil des contribuables.

Je précise que cet article est publié en ligne sur le site WEB FO-DGFIP CORREZE.

➤ FILIERE GESTION PUBLIQUE

Aujourd'hui nous sommes convoqués en CTPL pour acter les conséquences de l'ORE sur les postes et services et examiner le budget 2011 avec des moyens toujours réduits.

Au regard de sa responsabilité de représentant du personnel, FO ne cautionnera pas la réduction des moyens humains et matériels.

Ainsi, dans le cas d'espèce qu'est-ce qui justifie la suppression d'un demi emploi à BRIVE municipale, USSEL et LUBERSAC et d'un emploi à TULLE municipale et sur l'équipe de remplacement départementale ? On est arrivé au bout de la logique, si logique il y a. Pourquoi ces postes-là et pourquoi pas d'autres si ce n'est qu'il faut en prendre là où il y a encore des personnels ?

La restructuration du réseau, conséquence inévitable de la réduction des moyens humains, se passe dans des conditions inacceptables pour les agents concernés.

La fermeture de certains postes comptables ne saurait justifier les conditions lamentables dans lesquelles on laisse un service public. Ainsi, la Trésorerie de SORNAC est restée sans téléphone en période d'échéance et il a fallu l'intervention des syndicats pour qu'il y soit remédié plus rapidement.

Dans le cas d'espèce, avec des locaux dégradés, les agents ont du assurer le déménagement dans des conditions matérielles pour le moins discutables.

La fermeture des Trésoreries (SORNAC, CHAMBERET) est assortie de compensations pour les seuls élus sans se préoccuper le moins du monde de l'accessibilité du service public pour les usagers.

Ainsi, en toute logique, la fermeture de SORNAC aurait du concerner les Trésoreries de MEYMAC et USSEL. Dans un espoir illusoire de maintien du service public, les élus ont préféré le rattachement à BUGEAT et profitant de l'aubaine, l'administration qui fait feu de tout bois a pris acte. La fermeture d'une structure n'est-elle pas à ce prix ?

La situation ainsi créée de services maintenus avec des permanences (2 jours par semaine à SORNAC, 2 jours ½ à CHAMBERET) ne va pas entraîner de gains budgétaires significatifs.

Les permanences assurées dans des locaux du département vont représenter un coût pour l'administration. Elles pèseront sur les postes de BUGEAT et TREIGNAC avec des moyens en personnels au mieux maintenus et au pire diminués.

Dans le contexte actuel de moyens budgétaires contraints et de diminution des effectifs, cette « poudre aux yeux » de continuité du service public coûte bien trop cher au réseau de proximité.

FO dénonce le caractère de totale improvisation constatée au moment de la mise en place des règles de vie commune à travers le développement de l'application AGORA dans la filière gestion publique.

Le syndicat national FO DGFIP le dit simplement : « nous sommes tous des AGORaphobes ».

Ainsi, comment ne pas le devenir quand on voit le temps et l'énergie perdus pour simplement parvenir à se connecter ou simplement pointer ?

Qu'en sera-t-il quand il faudra pour les agents soumettre un congé, une autorisation d'absence, abonder le compte épargne temps et pour les gestionnaires reprendre le solde des congés de 2010 etc... ?

Pour tous ces motifs, le secrétaire départemental de FO DGFIP ne participera pas à la cérémonie traditionnelle des vœux.